CONDITIONS D'INSCRIPTION

DROITS D'INSCRIPTION

Ils s'élèvent à 85 €* par personne pour 1 jour
et 125 €* par personne pour 2 jours

Ils comprennent :
→ la participation à la (aux) journée(s),
→ le dossier du participant,
→ les déjeuners,
→ les pauses,
→ et le vestiaire gardé.

IMPORTANT : ces journées ne relevant pas d'une action de formation, l'ADEME ne sera pas en mesure de répondre favorablement aux demandes de convention de formation.

FRAIS BANCAIRES

Les frais de virement et de transfert sont à la charge du client.

BON DE COMMANDE ADMINISTRATIF

Les administrations qui ne pourront joindre le règlement à leur bulletin établiront un bon de commande signé par l'autorité compétente et le règlement s'effectuera à réception d'une facture.

MODIFICATION/ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Toute modification ou annulation de l'inscription devra être notifiée par écrit avant le 11 mars 2009. Aucun remboursement ou avoir ne pourra être émis après cette date.

ATTESTATION DE PRÉSENCE

Votre demande devra être adressée par courrier à :
Brigitte BOUHOURS - Régisseur de recettes
27 rue Louis Vicat - 75737 Paris Cedex 15
ou par mail à : brigitte.bouhours@ademe.fr

(*)Les bulletins incomplets ne donneront pas lieu à confirmation d'inscription.
(*) Prix net de taxes (établissement public à caractère industriel et commercial non assujetti à la TVA, exonération accordée par le ministère du Budget le 15 juillet 1993).

BULLETIN D'INSCRIPTION

ADEME /// 3e RENCONTRE DES ADMINISTRATIONS ET DES COLLECTIVITÉS ÉCO-RESPONSABLES /// 30-31 MARS 2010

INSCRIPTION

☐ Monsieur ☐ Madame ☐ Mademoiselle

Nom (en capitales) : . . . . . Prénom : . . . . .

Direction/département/service : . . . . .

Collectivité/société/organisme : . . . . .

Adresse : . . . . .

Code postal : | | | | | | Ville : . . . . .

Pays : . . . . . Tél. : . . . . .

Fax : . . . . . Mèl : . . . . . @ . . . . .

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription et je souhaite m'inscrire :

☐ aux deux journées (30 et 31 mars 2010) au prix de 125 €* par personne
☐ uniquement à la journée du 30 mars 2009 au prix de 85 €* par personne
☐ uniquement à la journée du 31 mars 2009 au prix de 85 €* par personne

Signature et cachet société ou organisation **(obligatoires)**

☐ **J'atteste sur l'honneur être habilité(e) à passer commande**

** Prix net de taxes (établissement non assujetti à la TVA, exonération accordée par le ministère du Budget le 15 juillet 1993).*

MODE DE RÈGLEMENT

au comptant : *(obligatoire pour toute personne physique ou morale domiciliée hors du territoire français)*

☐ par chèque bancaire ou postal joint au bulletin, à l'ordre du régisseur de recettes de l'ADEME
☐ par carte bancaire ☐ Visa ☐ Euro/MasterCard

N° de carte | | | | | | | | | | | | | | | |

Date de fin de validité : mois | | Année 2 0 | |

Trois derniers numéros figurant au dos de la carte **(obligatoire)** | | |

Nom et adresse du titulaire de la carte : . . . . .

. . . . . .

Signature du titulaire de la carte **(obligatoire)**

à réception d'une facture :

☐ soit par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ADEME,
☐ soit par virement à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ADEME - TP Angers
Code banque : 10071 - Code guichet : 49000 - N° de compte : 00001000206 - Clé 07
N° Siret : 385 290 309 00330 - Code APE : 751 E
En indiquant la date du colloque et le nom du ou des participants dans le libellé de votre virement. Virements bancaires en provenance de l'étranger : les frais de transfert sont à la charge du client.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. En nous confiant vos coordonnées vous pouvez être amenés à être également informés de nos autres manifestations et éditions par mèl ou courrier : si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous le préciser en cochant la case ici : ☐